

Lettre du Docteur Katherine Horton me donnant son soutien par son témoignage en tant qu'experte à mon procès :

« Cher monsieur.

Voici les raisons pour lesquelles je viendrai témoigner à votre procès en tant qu'experte :

1. Je suis titulaire d'un Doctorat en Physique des hautes énergies de l'Université d'Oxford et j'ai travaillé comme physicienne à l'Electron-Synchrotron Allemand DESY à Hambourg et au CERN à Genève. Je comprends donc et peux témoigner de la physique derrière ces armes électromagnétiques que vous avez dénoncées devant la Cour comme ayant été utilisées contre vous ces 20 dernières années quasiment 24h/24 et 7j/7 et en tout lieu et pour vous manipuler et torturer le corps et l'esprit à distance et sans traces et dans un but expérimental et commercial et sexuel d'abus et d'exploitation et de trafic de la personne humaine et sans contacts et dont l'usage constitue un crime contre l'humanité imprescriptible et est à bannir.
2. Je suis l'enquêtrice principale d'une équipe d'enquête criminelle internationale, appelée « Équipe d'Enquête Conjointe États-Unis-Europe », qui examine les crimes contre l'humanité commis avec des armes à énergie dirigée, des neuro / biotechnologies militaires et de la corruption systémique. Grâce à mon travail au sein de l'équipe d'enquête conjointe, j'ai accès à de nombreuses affaires de victimes internationales et je peux donc situer votre cas de victime dans le contexte international et l'appuyer avec d'autres affaires.
3. J'ai travaillé en étroite collaboration avec Mélanie Vritschan, l'organisatrice de la Conférence "Covert Harassment" à laquelle vous avez pris la parole en Octobre 2015 à Berlin. Et je suis également en contact avec William Binney, ancien directeur technique de la NSA, qui a pris la parole lors de cette conférence et qui enquête également sur les attaques contre les victimes dont celles faites par des armes électromagnétiques et par des harcèlements organisés.
4. J'ai vu votre présentation à la Conférence "Covert Harassment" de Berlin et je peux confirmer que ce que vous dites sur les harcèlements organisés et les armes électromagnétiques est tout à fait en accord avec ce que de nombreuses autres victimes dans le monde témoignent et ont des preuves à en apporter.
5. Je suis au courant de votre cas et j'ai été en lien avec vous à votre sujet depuis que vous m'avez contacté pour la première fois fin 2016, et il est temps que la Cour mette fin à vos 20 ans de calvaire qui sont le vrai sujet de fond à traiter dans ce tribunal et non de nous y faire croire à tout prix qu'il s'agissait d'un « vrai » accident qui serait sans aucun rapport avec tous les faits mentionnés ici car cela ne sera plus plausible à l'aune de nos 2 témoignages.
6. Je peux confirmer que le piégeage par la police avec des accidents organisés comme vous semblez en avoir souffert est très commun parmi les victimes des services secrets et que le but est de nuire à la victime et de la criminaliser à tort.

7. Je peux confirmer que vous êtes parfaitement sain d'esprit et que tout ce que vous avez dit sur les harcèlements organisés et les armes électromagnétiques et les implants de puces électroniques est vrai et est étayé par des preuves que je connais et possède et que la psychiatrie est maintenant militarisée et utilisée comme une arme politique pour faire taire et censurer et discréditer à escient les lanceurs d'alerte et les dénonciateurs et les activistes tels que vous (et que la psychiatrie n'est pas une Science contrairement à la Physique et que seule la vraie Science (et non le charlatanisme pseudo-scientifique et incompetent) devrait être acceptable comme notre langage étalon universel y compris en Cour de Justice et par lequel mesurer objectivement de la pertinence et de la légitimité et de la vérité des choses et pour éclairer et guider et modérer nos jugements afin qu'ils soient raisonnables et impartiaux et aussi en élargissant nécessairement notre vision des faits à ces 20 dernières années et pas seulement au 2 mai 2017 puisqu'il y a un lien de cause à effet entre ces 2 temporalités (et le nier serait un crime, et la Cour devra accepter que ce lien soit exposé)).

8. Je peux également confirmer que la police n'a pas enquêté sur votre cas correctement car la vidéosurveillance complète du site de l'accident n'a été ni consultée ni conservée et ni produite et la police n'a pas déclaré que votre voiture ne présentait aucun signe de dommage, et qu'elle a en plus été confisquée plus qu'arbitrairement par la police (et jamais rendue), sans parler de l'internement psychiatrique contraint et plus qu'abusif déclenché par le préfet de police lui-même. Ce sont des indications que la police ment délibérément à la Cour et se prête à des mises en scène afin d'induire le Juge en erreur sur votre soi-disant culpabilité et dangerosité. Je peux confirmer que c'est TRÈS COMMUN dans les cas des victimes des services secrets.

9. J'ai la déclaration écrite du lanceur d'alerte / dénonciateur des services secrets, Carl Clark, selon laquelle, par exemple, au Royaume-Uni, les services secrets contrôlent la police.

10. C'est aussi ma Campagne Mondiale *Tsunamique* de Courriels d'information sur tous ces crimes contre l'humanité que vous avez rejointe en Avril 2017 lorsque vous avez contacté le Parlement Français et Européen et Suisse et les candidats à la Présidentielle Française de 2017, et qui vous a conduite à vous faire piéger par les services secrets et la police au bout d'une semaine d'envoi de vos propres courriels. Je peux témoigner que d'autres personnes, dont moi-même, ont eu de graves répercussions en contactant des représentants des gouvernements et en les informant par cette Campagne *Tsunamique* de Courriels.

Dr. Katherine Horton. »